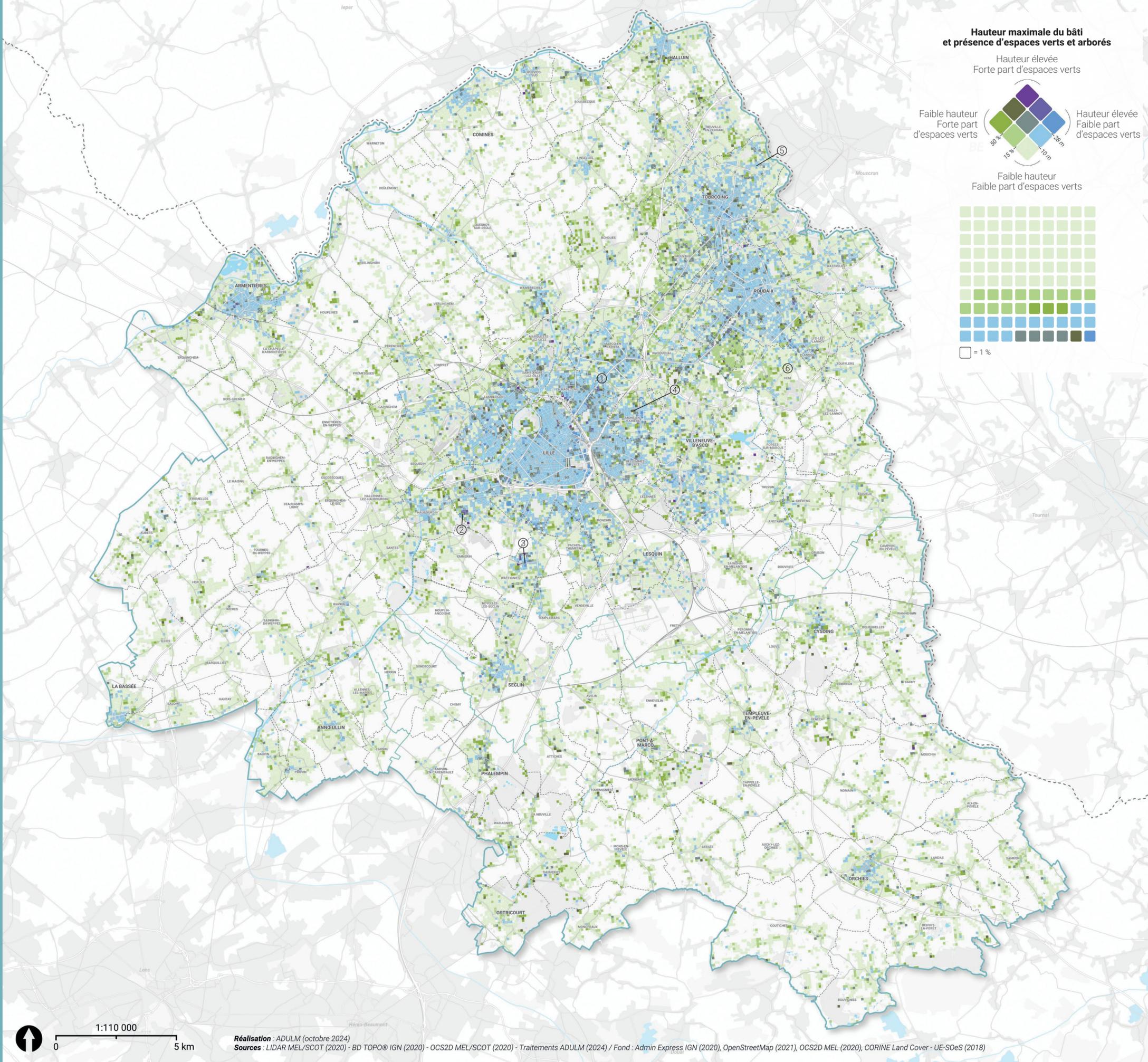


**DENSITÉ(S)
POUR UNE VILLE
DURABLE #3**
DANS LE TERRITOIRE
DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

**HAUTEUR MAXIMALE
DU BÂTI ET PRÉSENCE
D'ESPACES VERTS
ET ARBORÉS**



**Hauteur maximale du bâti
et présence d'espaces verts et arborés**

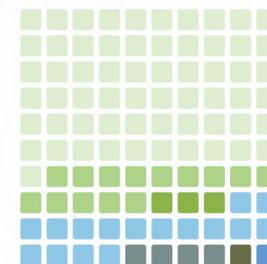
Hauteur élevée
Forte part d'espaces verts



Faible hauteur
Forte part
d'espaces verts

Hauteur élevée
Faible part
d'espaces verts

Faible hauteur
Faible part d'espaces verts



□ = 1%

ANALYSE

Si la hauteur des bâtiments libère de l'espace au sol, à quel niveau celui-ci est-il végétalisé et arboré ?

Il est à noter que l'analyse concerne les espaces combinant bâtis et nature, elle exclut donc les espaces verts dédiés non bâtis qu'ils soient en ville ou non comme les espaces bâtis sans présence végétale ou arborée. L'analyse porte donc sur les espaces imbriqués bâti et nature à partir du moment où les deux sont présents, quel que soit le niveau de l'un ou de l'autre indicateur.

Sur le territoire du SCOT de Lille Métropole, les tissus urbains bâtis sont peu verts et cela quelle que soit leur hauteur : 2/3 des tissus urbains de chaque niveau de hauteur (hauts, moyennement hauts ou bas) se classent dans le plus faible niveau de densité verte (inférieur à 15% de présence végétale). De fait, les tissus urbains bâtis souffrent surtout d'un manque de présence de nature sans que la hauteur n'ait une incidence particulière.

Parmi les tissus urbains bas, les zones d'activités et commerciales passent sous le radar de l'analyse tant la présence de nature y est faible voire absente. Seul le secteur en forme de « S » traversant l'agglomération centrale depuis Bondues jusqu'à Mérignies en passant par la Marque, dessine un territoire résidentiel bas dont la présence de nature est plus forte que la moyenne.

On constate la même faiblesse de présence végétale pour les tissus urbains de hauteur intermédiaire qui constituent principalement l'agglomération centrale et d'Armentières. Quelques « spots » de hauteur intermédiaire notamment légèrement plus arborés que la moyenne se distinguent, ce sont notamment des résidences hautes implantées à partir des années 1960 lors de la refonte d'anciennes grandes propriétés de l'ère industrielle le long de la branche lilloise du Grand-Boulevard ① ou à Lambersart.

Si les tissus urbains hauts sont fortement dotés d'espaces non-bâtis, ces espaces n'accueillent pas particulièrement des espaces de nature. La comparaison des quartiers d'habitat collectifs hauts de type ZUP (Zone d'urbanisation prioritaire) montre que la hauteur libère de l'espace au sol mais que ce sol libéré n'est pas « vert » pour autant. À hauteur et densité d'espaces vides équivalents, si les Oliveaux à Loos ② et le Blanc-Riez à Wattignies ③ sont très verts, ce n'est pas le cas du Nouveau-Mons ④, de la Bourgogne à Tourcoing ⑤ ou du quartier Schweitzer à Hem ⑥.

En définitive, l'offre de nature en ville s'opère par l'intermédiaire d'espaces verts dédiés tels que les parcs et jardins publics néanmoins la nature se diffuse et s'hybride peu dans les espaces publics et espaces bâtis alors même que l'enjeu de la ville de demain est celui des microclimats urbains.